

**Nom de l'entreprise : Développement Piekuakami Inuatsh
s.e.c**

LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

AVIS D'AFFICHAGE

Les résultats de l'application de la Loi sur l'équité salariale dans l'entreprise seront affichés le 30 mars 2021 pour une durée de 60 jours.

Les moyens pour en prendre connaissance sont :

Affichage tableau, Site internet

Pour obtenir plus d'information sur la Loi sur l'équité salariale, les obligations qu'elle comporte et les recours qu'elle prévoit, communiquez avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ou visitez son site Web :

**Commission des normes, de l'équité,
de la santé et de la sécurité du travail**

Téléphone : 1 844 838-0808
Site Web : www.cnesst.gouv.qc.ca